

HOPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE

Centre Hospitalier Régional et Universitaire
Hôpital Jean Minjoz

Boulevard Fleming
25030 BESANCON CEDEX

Chef de Service :
Pr Régis AUBRY

Responsable de l'Unité Fonctionnelle :
Dr Florent MONNIER

Cadre de santé :
Me Valérie ARNOULT DELACOUR

**L'hôpital de jour de gériatrie
est composé d'une équipe pluridisciplinaire :**

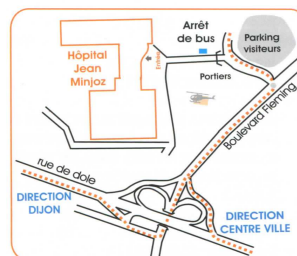
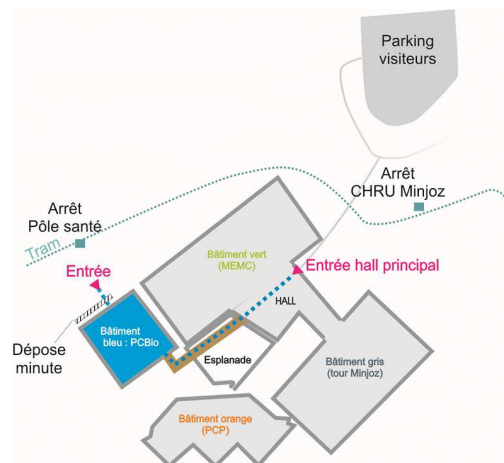
- Infirmières,
- Aide-soignante,
- Ergothérapeute,
- Kinésithérapeute,
- Psychologue,
- APA (activités sportives adaptées)

HOPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE

**Centre Hospitalier Régional et Universitaire
Jean Minjoz
Boulevard Flemming
25030 – BESANCON**

Service de Gériatrie 2 Aile Nord
Bâtiment gris – 2^{ème} étage

Tél Secrétariat : 03.81.66.87.82
Hôpital de jour (infirmières) : 03.81.66.87.84
Fax : 03.81.66.87.35



HOPITAL DE JOUR GÉRIATRIQUE



CENTRE HOSPITALIER REGIONAL ET UNIVERSITAIRE

JEAN MINJOZ

L'hôpital de jour du service de gériatrie du CHRUB

Missions

Evaluation et expertise :

- Diagnostic des pathologies aiguës ou chroniques du sujet âgé
- Expertise standardisée et pluridisciplinaire des grandes problématiques gériatriques

Soins :

- Transfusions et perfusions itératives
- Chimiothérapies
- Soins adaptés pour préserver l'indépendance Fonctionnelle

Coordination :

- Ecoute, échanges, mise en relation, coordination des soins et des acteurs autour de la personne âgée

Modalités d'admission

Hors urgences, sur RDV après :

- Fiche de pré HDJ renseignée et faxée
- Appel du médecin en charge du patient

→ Programmer une évaluation gériatrique complémentaire, préalable à l'HDJ

→ Respect des termes de la circulaire frontière de 2010

- Numéros dédiés :

Tél : 03.81.66.87.82 de 8h30 à 17h hors WE et JF
Fax : 03.81.66.87.35

Contexte urgent : transfusion/Perfusion

Prise en charge dans les 48h après appel médical sur le numéro dédié

Fonctionnement

Localisation :

- Bâtiment gris = Minjoz «historique»
- 2ème étage aile Nord
- Locaux et personnels dédiés

Modalités de fonctionnement :

- 4 places programmées par jour x 4 jours/sem.
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi (**fermé le mercredi**)
- de 8h30 à 17h
- 4 places pour les urgences/semaine
- 7 semaines de fermeture par an soit :
1 semaine à chaque période de vacances scolaires et 3 semaines pendant la période estivale.